

L'analyse de la préférence relative au sexe de l'enfant et de l'effet de la composition par sexe de la fratrie sur l'agrandissement des familles en République Démocratique du Congo

Felly Kinziunga Lukumu, Master en Démographie, Université Catholique de Louvain (UCL)

Encadreur : Bruno Schoumaker, Centre de Démographie, UCL

Mise en contexte

La prise en compte des préférences du sexe des enfants dans l'analyse du comportement génésique des mères, et de l'agrandissement des familles connaît un regain d'intérêt suscité par la dynamique de l'égalité sociale du genre impulsée par le courant féministe (Mason, 1995 ; Pollard et Morgan, 2002 ; Anderson et *al.*, 2007) et par l'avènement des avortements sélectifs associés à la baisse de la fécondité et à la préférence du sexe des enfants (Guilmoto, 2012). La préférence relative au sexe des enfants s'explique par des facteurs socioculturels, économiques et affectifs et est typique aux pays en développement, dans le système patrilinéaire marqué par des inégalités sociales du genre (Sandström et Vikström, 2015). À côté des déterminants traditionnels de la fécondité, il apparaît que la composition par sexe des enfants déjà nés et la préférence du sexe des enfants affectent l'agrandissement des familles (Gangadharan et *al.*, 2003 ; Anderson et *al.*, 2007).

La thématique n'est jusque-là pas abordée en RD Congo d'où la méconnaissance qui persiste sur cette problématique. On assiste pourtant à l'interchangeabilité sexuée des rôles des membres de la famille. La femme comme les hommes et les filles comme les garçons participent au revenu domestique, mais l'organisation socioculturelle déterminant le statut social des individus par rapport à leur sexe ne change pas (Magnani et *al.*, 1995). De plus, les normes et les valeurs vis-à-vis de l'enfant selon le sexe varient d'un système de lignage à un autre (Saint-Moulin, 2003; Romaniuk, 2011). A l'Ouest du pays, dominé par le système matrilinéaire, on accorde une place importante à la fille alors qu'au Centre, au Sud et à l'Est imprégnés par le système patrilinéaire, l'essentiel des investissements familiaux sont concentrés sur le garçon (Malu Malu, 2003).

Cet article poursuit deux objectifs spécifiques à savoir : l'analyse des facteurs déterminants la préférence du sexe de l'enfant d'une part et d'étudier l'influence de la composition par sexe des enfants déjà nés sur le différentiel d'agrandissement des familles d'autre part. De manière plus explicite, il s'agit de voir si les fratries constituées exclusivement des filles s'agrandissent plus rapidement que les autres types de fratries et aussi de savoir s'il y a un différentiel des probabilités d'agrandissement des familles selon le sexe des enfants déjà nés, les préférences des mères et leur profil sociodémographique ?

Nous testons deux principales hypothèses. La première est que la préférence relative au sexe de l'enfant varie selon les caractéristiques sociodémographiques des individus. La probabilité d'agrandissement des fratries composées exclusivement des filles est plus importante que celle d'autres fratries. Dans le contexte où les préférences des garçons sont marquées, la probabilité d'agrandissement varierait en fonction des caractéristiques sociodémographiques des mères

Méthodologie et base des données

Pour vérifier les hypothèses formulées et découlant des théories, nous avons appliqué les méthodes d'analyses quantitatives en utilisant les données des enquêtes EDS, réalisées en RD Congo en 2007 et 2014, soit 28623 femmes de 15 à 49 ans et 13407 hommes de 15 à 59 ans. L'objectif est non seulement de comparer l'évolution des préférences entre les deux enquêtes, mais aussi d'assurer la représentation des données nécessaires à l'analyse de l'agrandissement de la famille aux parités supérieures. La transformation des données individuelles en personnes-mois a permis d'intégrer la dimension temporelle nécessaire à l'analyse de l'agrandissement des familles et de reconstituer l'histoire génésique des mères. L'analyse biographique, à travers, l'estimateur de Kaplan-Meier illustre le différentiel des probabilités et des vitesses d'agrandissement des familles selon le sexe des enfants déjà nés, et ce en fonction des préférences et des modèles socioculturels des mères. Pour la partie explicative, le modèle de régression logistique à temps discret détermine non seulement les facteurs qui poussent les mères à agrandir leurs familles, mais détermine aussi les profils des mères les plus susceptibles à agrandir leurs familles d'une parité à la parité supérieure.

La première analyse descriptive explore les préférences des Congolais au sujet du sexe des enfants. Pour ce faire, les femmes/les hommes interrogés déclarent préalablement le nombre idéal d'enfants qu'elles désirent avoir dans la vie. L'idée est que celles qui déclarent plus des garçons préfèrent les garçons et celles qui déclarent plus des filles préfèrent les filles tandis que celles qui déclarent vouloir autant des garçons que des filles préfèrent une composition égalitaire et celles qui ne tiennent pas compte du sexe des enfants sont indifférentes.

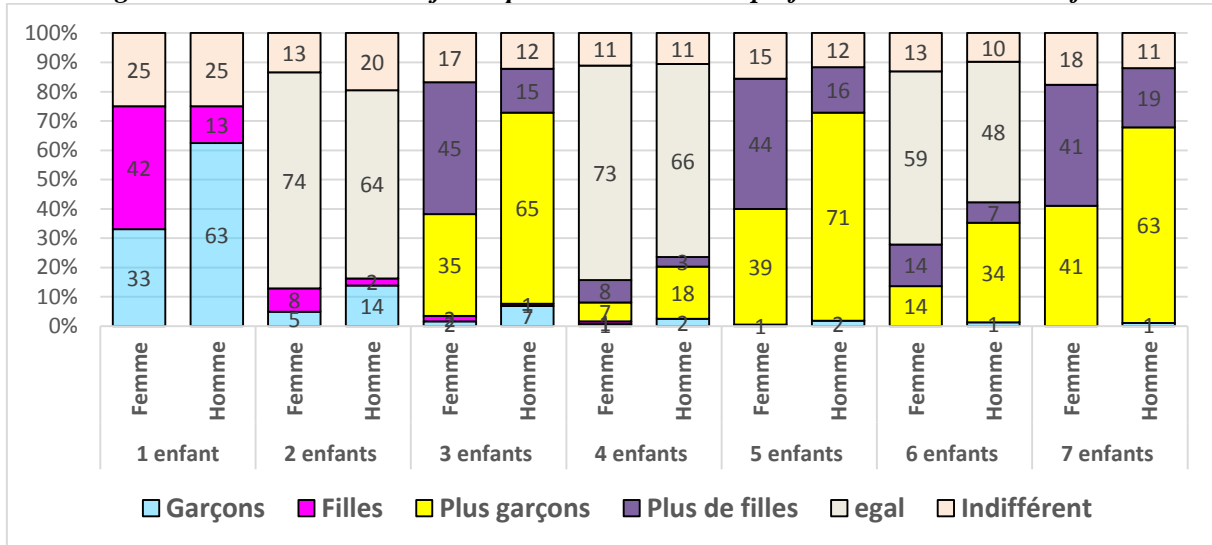
L'analyse de l'agrandissement à travers l'occurrence de la naissance repose sur une variable discrète dichotomique datée. Lorsqu'il se réalise une naissance dans la famille, on lui attribue le code 1. Dans ce cas, il y a agrandissement de la famille de la parité K à la parité $K+1$. Au cas contraire, il n'y a pas agrandissement et on lui attribue à la variable le code 0. La variable indépendante, selon le rang est codée 1 si la fratrie est constituée exclusivement des garçons, 2 au cas où elle est constituée exclusivement des filles et 3 lorsqu'il s'agit d'une fratrie mixte. Pour tenir compte du niveau élevé de la fécondité en RD Congo, nos analyses s'étendent jusqu'au-delà de la sixième parité.

Résultats préliminaires des analyses

L'étude des préférences révèle, quel que soit le lignage, les hommes préfèrent cinq fois plus des garçons que des filles. Si les hommes préfèrent plus des garçons, les femmes, elles, préfèrent plus une composition par sexe égalitaire, et ce quel que soit leur lignage. La préférence pour une composition égalitaire est marquée parmi les individus qui souhaitent avoir des familles de taille de nombre pair, mais l'intensité de cette préférence diminue avec l'importance de la taille de la famille désirée. Dans le cas des familles de taille de nombre impair, le système de lignage discrimine la préférence des femmes de sorte que les mères de lignage matrilinéaire préfèrent plus les filles alors que les mères issues du lignage patrilinéaire, elles, préfèrent plus les garçons.

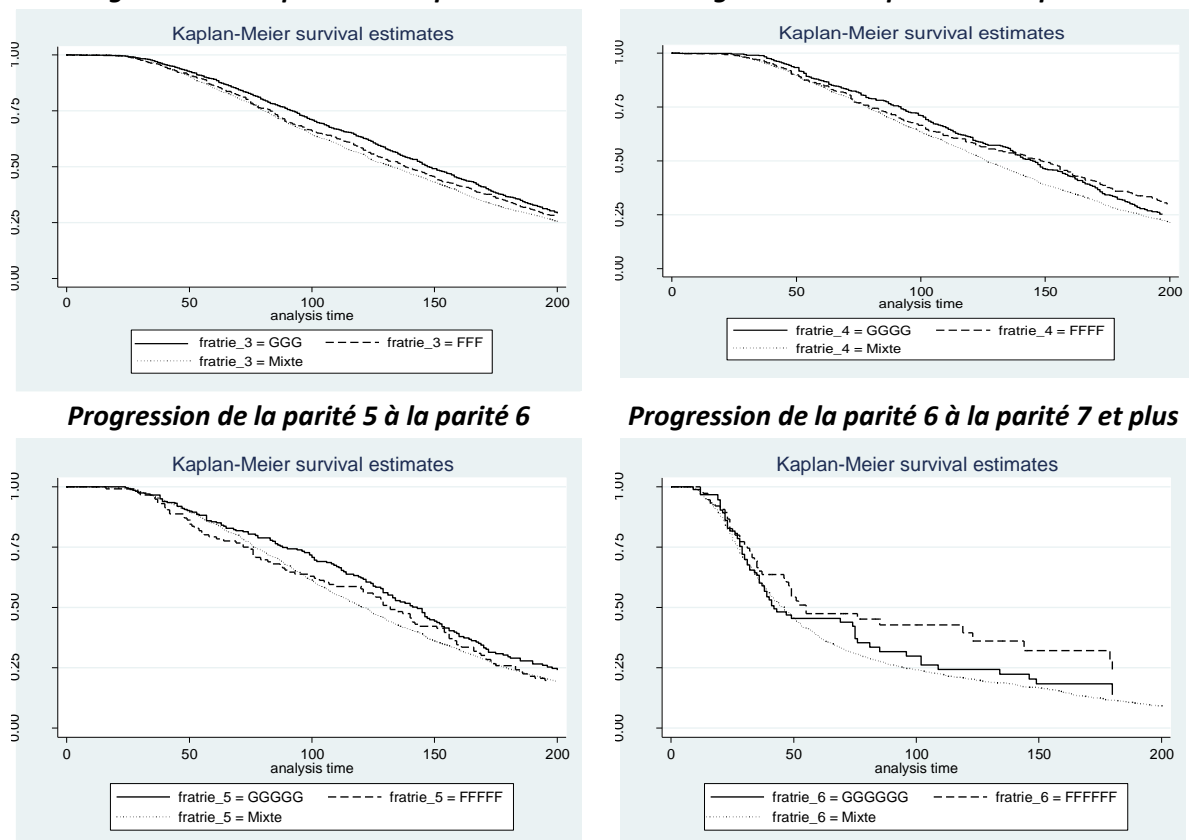
L'étude montre également un différentiel des préférences dû au différentiel de statut social des femmes. L'union et l'activité professionnelle affectent plus que l'instruction les préférences des femmes au sujet du sexe des enfants.

Figure 1. Nombre idéal d'enfants que désirés selon les préférences du sexe des enfants



Au sujet du différentiel d'agrandissement, les préférences sexuelles des mères et la composition par sexe des enfants nés affectent essentiellement la vie génésique des mères des familles patrilinéaires, et ce à partir de la transition de la parité 2 à la 3. Les familles s'agrandissent rapidement lorsqu'elles sont constituées exclusivement des filles. Les mères qui préfèrent plus des garçons atteignent plus rapidement que les autres les parités supérieures. L'effet différentiel de la préférence agit de la transition à la parité 3 jusqu'à la parité 4 et son effet s'estompe par la suite. Au-delà de la parité 5, il apparait une nouvelle dynamique de l'évolution.

Figure 2 : Estimateur de Kaplan-Meier sur le différentiel d'agrandissement des familles
Progression de la parité 3 à la parité 4 **Progression de la parité 4 à la parité 5**



Les différents modèles logistiques à temps discret attestent que le modèle socioculturel de la mère discrimine la transition d'une parité à la parité immédiatement supérieure. Les pesanteurs socioculturelles, le statut socialement bas des mères et le souci d'avoir au moins un enfant de chaque sexe déterminent le comportement génésique des femmes. La famille s'accroît plus rapidement chez les mères indifférentes soucieuses uniquement de la taille de la famille et non de sa composition par sexe. L'effet de la composition par sexe dépendant d'une parité à une autre. Son effet différentiel s'estompe lorsque la famille évolue de la parité 4 et plus. Les familles mixtes évoluent moins rapidement que les autres, mais de la parité 4 à la 5 les familles constituées exclusivement des garçons s'agrandissent plus rapidement que celles constituées des filles.

Par ailleurs, l'union accentue l'agrandissement des familles en RD Congo, alors que l'instruction l'atténue. L'effet différentiel dû à l'activité professionnelle des mères varie selon les parités, mais les différences sont toutefois faibles.

6.2. Tableau synthèse des régressions logistiques à temps discret d'agrandissement des familles des parités N aux parités N+1

Variabes	Modalités des variables	Parité 1 à 2 Modèle 3	Parité 2 à 3 Modèle 3	Parité 3 à 4 Modèle 3	Parité 4 à 5 Modèle 3	Parité 5 à 6 Modèle 3
Durée en continu entre les naissances	durée	0,94***	0,94***	0,94***	0,96***	0,94***
	Ln durée	13,88***	11,70***	11,75 ***	10,29***	10,82***
Système de lignage des mères	Matrilinéaire (réf)	1	1	1	1	1
	Patrilinéaire	1,2***	1,21***	1,28***	1,25***	1,25***
Préférence des mères pour le sexe des enfants	Préfère plus les garçons (réf)	1	1	1	1	1
	Préfère plus les filles	1,02	0,98	0,95**	0,9	1,03
	Préfère autant de même sexe	1,05	1,10	0,99	0,91	1,03
	Indifférente	1,07**	1,08***	1,00	1,03	1,06
Composition par sexe des enfants déjà nés et en vie	Garçon (G, GG, GGG, GGGG) (réf)	1	1	1	1	1
	Fille (F, FF, FFF, FFFF)	1,00	0,96	0,96	0,70***	1,01
	Mixte		0,96**	0,91*	0,97	0,97
Milieu de résidence	Urbain (réf)	1	1	1	1	1
	Rural	1,14*	1,02	1,02	1,05*	1,01
Cohorte des mères	<1976 (réf)		1	1	1	1
	1973 à 1986	1,05**	1,12***	1,08***	1,06**	1,20***
	1987 à 1999	1,11***	1,03**	1,06	0,94	0,86
Instruction des mères	Sans instruction (réf)	1	1	1	1	1
	Niveau primaire	0,99	1,04	1,05	1,00	1,04
	Niveau secondaire	0,87***	0,91***	0,94*	0,87***	0,97
	Universitaire	0,59***	0,45***	0,68***	0,84*	0,75
Statut matrimonial des mères	jamais en union (réf)	1	1	1	1	1
	En union informelle	3,5***	2,55***	1,81***	1,7***	1,25
	En union formelle	2,7***	1,88***	1,37**	1,16	0,94
Statut professionnel des mères	Inactive/Ménagère (réf)		1	1	1	1
	Active agriculture	1,07***	1,06**	1,08***	1,02	1,09**
	Autre activité	0,9	0,94	1,02	0,89	1,02
Constant		0,002***	0,0001***	0,0002***	0,0002***	0,0004***
Nombre de mois		735872	572099	451770	353068	267623
Lr chi2		12571	9137,92	6885,38	4951,90	3521,09
Prob>chi2		0,000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Pseudo R2		0,0816	0,0746	0,0937	0,0677	0,0658

Légende : *** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * : $p < 0,10$ G : garçon ; F : fille

Bibliographie

- Andersson, G., Hank, K., et Vikat, A. (2007). Understanding parental gender preferences in advanced societies: Lessons from Sweden and Finland. *Demographic Research*, 17.
- Gangadharan, L., et Maitra, P. (2003). Testing for son preference in South Africa. *Journal of African Economies*, 12(3), 371-416.
- Guilmoto, C. Z. (2012). Son preference, sex selection, and kinship in Vietnam. *Population and Development Review*, 38(1), 31-54.
- Magnani, R. J., Bertrand, J. T., Makani, B., & McDonald, S. W. (1995). Men, marriage and fatherhood in Kinshasa, Zaire. *International Family Planning Perspectives*, 19-47.
- Malu-Malu, J. J. A. (2002). *Le Congo-Kinshasa*. KARTHALA Editions.
- Mason, K. O. (1995). Gender and demographic change: What do we know? (p. 31). Liege (Belgium): International Union for the Scientific Study of Population.
- Pollard, M. S., et Morgan, S. P. (2002). Emerging parental gender indifference? Sex composition of children and the third birth. *American Sociological Review*, 67(4), 600.
- Romaniuk, A. (2011). Persistence of high fertility in tropical Africa: The case of the Democratic Republic of the Congo. *Population and development review*, 37(1), 1-28.
- Saint Moulin, L. D. (2003). Conscience nationale et identités ethniques: contribution à une culture de la paix. *Congo-Afrique: économie, culture, vie sociale*, 43(372), 93-136.
- Sandström, G., & Vikström, L. (2015). Sex preference for children in German villages during the fertility transition. *Population studies*, 69(1), 57-71.